

Mission Prospective / GIP EcoFor
« Avenir du Massif des Landes de Gascogne »
Réunion du 15 Avril 2010

Critère E

Politiques publiques et développement local

« Experts »

- Rémi RODRIGUEZ (Conseil Général des Landes)
- Arnaud SERGENT (Cemagref Bordeaux)

L'objectif de l'expertise

- Analyser les politiques publiques ... : les acteurs (publics et privés) et leurs relations; les instruments; les logiques d'action.

- ...par rapport aux enjeux du développement local:
 - ✓ **Gouvernance locale** : niveau d'implication des « acteurs locaux » dans la décision et la mise en œuvre.
 - ✓ **Transversalité**: niveau de prise en compte des enjeux territoriaux (environnement, emploi, aménagement du territoire...) dans les politiques forestières.
 - ✓ **Différenciation** : niveau d'adaptation des actions aux caractéristiques du territoire (forêt, filière, crise...).

Groupe 1

« Stratégie de sortie de crise et anticipation des risques »

- Réponse de l'Etat à la crise trop « standardisée » et déconnectée de la réalité territoriale et conjoncturelle donc nécessité de structurer et légitimer une interprofession locale forte.
- Prise en compte des enjeux de sécurisation du massif mais pas de référence aux enjeux pour les riverains et l'environnement dans le cadre des opérations de nettoyage (plutôt logique de dérogation)
- Objectif revendiqué de conforter la filière forêt-bois locale (organisation du marché des bois = levier principal)

Groupe 2

« Itinéraires sylvicoles »

- Bonne concertation locale et confrontation d'idées dans le cadre de la réflexion et sur les propositions techniques
- Elargissement des Itinéraires sylvicoles « possibles » (demande industrielle, enjeux environnementaux...)
- Quelles réflexions à mener sur les outils d'accompagnement d'une évolution de la sylviculture et de la gestion ?
 - ✓ *Appui technique et coordination de la gestion* : niveau parcellaire OK, niveau propriété (PSG?), niveau du massif ????
 - ✓ *Instruments incitatifs* : Impuissance des collectivités territoriales. Au niveau national → Système assurantiel vs plan de crise (aides reboisement)

Groupe 3

« Filière »

- Objectif de renforcement du couplage forêt-bois mais pas de dialogue véritablement « filière » au sein du groupe
- Constat d'une difficile convergence des objectifs de l'action publique : politique énergétique/ environnement (CRE et Fond Chaleur) vs politique industrielle (Fond stratégique bois, Etats généraux de l'industrie)
- L'ambiguïté se retrouve à tous les échelons des acteurs publics (de la commune à l'Europe) → enjeu politique fort pour l'avenir de coordination et de mise en cohérence.

Groupe 4

« Territoire Eaux Biodiversité »

- Difficultés de mise en œuvre des outils environnementaux. Décalage entre les mesures et leur application, (ex : Natura 2000) → pb de concertation locale, difficultés de passage du « réglementaire » au « concerté », notamment dans l'espaces des Landes de Gascogne (privé à 90%)
- Faiblesse du lien interministériel sur le traitement de ces problèmes (lien MAAP – MEEDDM)
- Faibles capacités financières et techniques des collectivités territoriales (sauf foncier...)

Groupe 5

« Patrimoine et société »

- Implication croissante des collectivités locales (demande de la population péri urbaine) → repenser le modèle « domanial-littoral »?
- Accueil du public en forêt intégré dans les politiques de tourisme et d'aménagement du territoire → nouveaux outils contractuels et financiers ??
- Adaptation géographique de l'offre à la demande et offre d'accueil spécifique au contexte local → logique de projet de développement local

En résumé...3 défis

- Améliorer la concertation et la coordination entre l'Etat et les acteurs locaux (public et privés) : construire des logiques convergentes afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique (échec du plan Barnier sur la valorisation par l'exploitation – nécessité d'une interprofession)
- Favoriser l'intégration amont – aval de la filière : l'action publique doit faciliter l'élaboration d'une vision stratégique collective dépassant les intérêts particuliers (développement de logiques partenariales et contractuelles)
- Sécuriser le foncier forestier et dépasser l'antagonisme Bois – Non Bois : choix politiques...capacités d'innovation du local?